

Séance du jeudi 10 septembre 2026

Date de la convocation : 02/09/2026

Le jeudi 10 septembre 2026 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 19
Présents : 16
Représentés : 2
Absents et excusés : 1
Pour : 2
Contre : 8
Abstentions : 8
Secrétaire de séance : Géraldine NOEL

Présents : Sébastien BRAYLÉ, Peggy AMALBERT, Christophe RAYNAUD, Géraldine NOEL, Christian DAVALAN, Marie DELCAYRE, Jean-Michel DOYEN, Stéphan POUGET, Pascal SANLEFRANQUE, Philippe COUDERC, Denise STEVENSON, Jérôme MAGRE, Pierre RUTKOWSKI, Marine LENOIR, Lucie RYCKEWAERT, Paul MARION

Représentés : Aline CHEVALIER représentée par Sébastien BRAYLÉ, Martine GRANET représentée par Peggy AMALBERT

Excusés : Sandrine CARAMELLI

Absents :

Délibération n°DE_2026_54

Objet : Avis sur le projet d'implantation de panneaux agri-photovoltaïques

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la société NOUVERGIES a présenté, lors de la séance du 06 novembre 2025, le projet d'agrivoltaïsme envisagé sur un terrain appartenant à un agriculteur qui, via la signature d'un bail tripartite, permet à cette société d'installer des panneaux photovoltaïques et à un jeune éleveur de faire paître ses brebis et qu'il avait indiqué "qu'à quelques mois des élections municipales, il ne serait pas raisonnable d'engager une nouvelle équipe dans un projet qu'elle ne partagerait peut-être pas" (cf. procès-verbal du 06 novembre 2025).

Monsieur le Maire demande donc aujourd'hui au conseil municipal de donner un avis sur ce projet d'agrivoltaïsme.

Après en avoir délibéré et par

- 2 Voix Pour Paul MARION, Marine LENOIR
- 8 Voix Contre Peggy AMALBERT, Pierre RUTKOWSKI, Philippe COUDERC, Denise STEVENSON, Jean-Michel DOYEN, Christian DAVALAN, Géraldine NOEL
- 8 Abstentions Christophe RAYNAUD, Marie DELCAYRE, Lucie RYCKEWAERT, Stéphan POUGET, Jérôme MAGRE, Pascal SANLEFRANQUE, Sébastien BRAYLÉ

Se prononce CONTRE le projet d'agrivoltaïsme proposé par la société NOUVERGIES envisagé sur un terrain appartenant à un agriculteur qui, via la signature d'un bail tripartite

Fait en séance les jour, an et mois susdits

Le Maire,

Sébastien BRAYLÉ



La secrétaire,
Géraldine NOEL